

Date de révision : 2015/03/11 page: 1/9

Version: 1.0 (30,662,983/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Epotal® FLX 3662

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: matière première Domaine d'utilisation : industrie chimique

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

famille chimique: polymère, dispersion

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision : 2015/03/11 page: 2/9

Version: 1.0 (30,662,983/SDS_GEN_CA/FR)

Dangers non classifiés par ailleurs

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. Si le produit adhère à la peau, une irritation est possible lors du séchage.

Selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) (DORS/88-66)

Aperçu - Urgence

Pas de dangers particuliers connus.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Le produit ne contient aucun composant classé dangereux selon la réglementation mentionnée.

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales:

Retirer les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme. Aider à la respiration au besoin. Secours médical immédiat.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque en contact avec les yeux:

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque avalé:

Se rincer aussitôt la bouche et boire de l'eau abondamment, éviter de faire vomir, secours médical. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des symptômes significatifs ne sont pas attendus car le produit n'est pas classé. Dangers: Aucun risque prévu.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

Date de révision : 2015/03/11 page: 3/9

Version: 1.0 (30,662,983/SDS_GEN_CA/FR)

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

Pas de dangers particuliers connus.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

Autres informations:

Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Autres indications en cas de libération:

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être éliminés.

Pour de petites quantités: Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire. Assurer une ventilation adéquate.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Stocker à l'abri du gel.

Protéger des températures inférieures à : 5 °C

Le produit emballé est endommagé à température basse et par le gel.

Protéger des températures supérieures à : 60 °C

Date de révision : 2015/03/11 page: 4/9 Version: 1.0 (30,662,983/SDS_GEN_CA/FR)

Le produit emballé doit être protégé contre le dépassement des températures indiquées.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Conception d'installations techniques:

Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide, dispersion

Odeur: odeur faible

Seuil olfactif: Pas de données disponibles.

Couleur: blanc(he)

Valeur du pH: 5.5 - 8.5 (DIN ISO 976)

Données relatives à : eau

Point de fusion: 0 °C

Données relatives à : eau

Point d'ébullition: 100 °C

Point d'éclair: > 148 °C (pas de donnée)

Inflammabilité: non inflammable

Limite inférieure non applicable

d'explosivité:

Limite supérieure non applicable

d'explosivité:

Données relatives à : eau

Densité de vapeur:

Pression de vapeur: 23.4 hPa (20 °C) Données bibliographiques.

Densité: 1.03 - 1.06 g/cm3 (20 °C) (ISO 2811-1)

Densité relative: Pas de données disponibles.

non applicable

Coefficient de partage n- non applicable octanol/eau (log Pow):

Température d'auto- non auto-inflammable

I emperature d'auto- non auto-inflammatinflammation:

Décomposition Pas de décomposition lors d'une utilisation appropriée.

thermique: Viscosité dynamique: 10 - 100 mPa.s (23 °C) (DIN EN ISO 3219)

Epotal® FLX 3662

Date de révision : 2015/03/11 page: 5/9
Version: 1.0 (30,662,983/SDS GEN CA/FR)

Teneur en solide: 52.5 - 54.5 % (DIN EN ISO 3251) Solubilité dans l'eau: (15 °C) partiellement soluble

Miscibilité avec l'eau: miscible
Vitesse d'évaporation: non applicable

Autres informations: Intervalle de taille des particules: < 0,1 µm - 10 µm

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Propriétés oxydantes:

non comburant

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions. Après une longue période de stockage, il se peut que de faibles quantités de monoxyde de carbone se forment.

Le produit est chimiquement stable.

Conditions à éviter

Eviter la chaleur extrème.

Matières incompatibles

sels métalliques

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, hydrocarbures

Décomposition thermique:

Pas de décomposition lors d'une utilisation appropriée.

11. Informations toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Epotal® FLX 3662

Date de révision : 2015/03/11 page: 6/9

Version: 1.0 (30,662,983/SDS_GEN_CA/FR)

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 2,000 - 10,000 mg/kg

Inhalation

Type de valeur: ATE Valeur: > 5 mg/l

Déterminé pour les brouillards

Par voie cutanée
Type de valeur: ATE
Valeur: > 5,000 mg/kg

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Si le produit adhère à la peau, une irritation est possible lors du séchage. Non-irritant pour les yeux. Non-irritant pour la peau. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Peau

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

Oeil

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Danger par Aspiration

non applicable

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Aucun effet irréversible n'a été observé en expérimentation animale après une exposition par inhalation répétée. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

cancérogénicité

Epotal® FLX 3662

Date de révision : 2015/03/11 page: 7/9
Version: 1.0 (30,662,983/SDS GEN CA/FR)

Evaluation du caractère cancérogène: Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérigène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Ne devrait pas causer de toxicité reproductrice (d'après la composition).

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour effectuer une évaluation de l'effet de la substance sur la toxicité pour le développement.

Autres informations

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre. Cette information provient de produits de composition analogue.

Symptômes de l'exposition

Des symptômes significatifs ne sont pas attendus car le produit n'est pas classé.

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) > 100 mg/l, Brachydanio rerio (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) > 100 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) > 100 mg/l, Scenedesmus subspicatus (Ligne directrice 201 de l'OCDE) Concentration nominale.

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C boue activée, ménagère/CE 20 (0.5 h): > 100 mg/l

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Le produit peut être éliminé largement de l'eau par des processus abiotiques, par exemple par adsorption sur les boues activées.

Données sur l'élimination

> 70 % réduction du COD (OCDE 302B; ISO 9888; 88/302/CEE,partie C) S'élimine facilement de l'eau.

Potentiel de bioaccumulation

Epotal® FLX 3662

Date de révision : 2015/03/11 page: 8/9
Version: 1.0 (30,662,983/SDS GEN CA/FR)

Potentiel de bioaccumulation

La partie polymérique n'est pas biodisponible compte tenu de ses propriétés structurelles.

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Pas de données disponibles.

Indications complémentaires

Halogène adsorbable lié organiquement (AOX):

Pas de données disponibles.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. Dans l'état actuel des connaissances, pas d'effet négatif pour l'environnement attendu.

Les données écologiques mentionnées ont été déterminées par analogie.

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination du produit:

Incinérer ou jeter dans une installation agréée. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Elimination des emballages:

Jeter dans une installation agréée. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport aérien Air transport
IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

Date de révision : 2015/03/11 page: 9/9

Version: 1.0 (30,662,983/SDS_GEN_CA/FR)

Non controlé par le SIMDUT

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2015/03/11

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Epotal® FLX 3662 est une marque déposée de BASF Canada ou BASF SE FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ